

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CCAS
DU 24 JUIN 2025

N° 03

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 juin à 18h00 le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de : M. ALENÇON, Président du CCAS

Étaient présents : ALENÇON Alain, ALMANSA Marie-France, ANTONUCCI Danièle, COHEN Anne-Lise, CROIZARD Gilles, HASSAKOU Amina, et SABATIER Magalie.

Absents excusés : PANDOLFINO Christine, RODRIGO Céline.

Secrétaire de séance : CROIZARD Gilles.

<i>Liste des délibérations</i>		<i>Décision</i>
N° 25.06.24-D01	Aide aux familles en difficulté	Unanimité
N° 25.06.24-D02	Autorisation de fongibilité des crédits sur le budget CCAS	Unanimité
N° 25.06.24-D03	Décision modificative n° 1 : Ajustement de crédits	Unanimité

Approbation du compte-rendu du 10 avril 2025

Madame la Vice-Présidente demande à l'Assemblée si le compte-rendu de la séance précédente appelle des observations.

Le compte-rendu est accepté à l'unanimité. Madame la Vice-Présidente passe à l'ordre du jour.

Madame CROIZARD Gilles a été désigné comme secrétaire de séance.

1. Aide des familles en difficulté

Madame la Vice-Présidente présente les demandes d'aide financière présentées ce jour par le CCAS. Entendu l'exposé fait et après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le CCAS décide d'octroyer une aide au dossier suivant :

- Décident de refuser la demande présentée par la MDS d'Aucamville concernant le dossier **2024-13** pour une aide à la caution d'un montant de 418.19€, **mais d'accorder 500€ d'aide au motif de la dette locative.**
- Décident d'ajourner pour manque d'information la demande présentée par la MDS d'Aucamville concernant le dossier **2024-14** pour une aide à la facture électricité d'un montant de 300€.

- Décident d'ajourner pour manque d'information la demande présentée par la MDS d'Aucamville concernant le dossier **2024-15** pour une aide à la facture électricité d'un montant de 300€.
- Décident d'accorder la demande présentée par la MDS d'Aucamville concernant le dossier **2025-01** pour une aide à une dette locative d'un montant de 300€.

2. Autorisation de fongibilité des crédits sur le budget CCAS

3. Décision modificative n° 1 : Ajustement de crédits

Liste d'émargement des membres du CCAS
Ayant participé au vote des délibérations du 24 juin 2025

NOM PRENOM	PRESENT	ABSENT EXCUSE	POUVOIR	EMARGEMENT
ALENÇON Alain	X			
ALMANSA Marie-France	X			
ANTONUCCI Danièle	X			
COHEN Anne Lise	X			
CROIZARD Gilles	X			
HASSAKOU Amina	X			
PANDOLFINO Christine		X		
RODRIGO Céline		X		
SABATIER Magalie	X			

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le secrétaire de séance

Monsieur le Président du CCAS,

CROIZARD Gilles

ALENÇON Alain